



La France doit savoir mais la hiérarchie de la Police Nationale ne veut pas

Manifestation de soutien à notre délégué Noam ANOUAR à l'occasion de son conseil de discipline le 05-02-2020 à 13h00, devant la Préfecture de Police de Paris

Notre délégué Noam ANOUAR est une figure médiatique de notre organisation syndicale et l'auteur du livre [« la France doit savoir »](#).

Les adhérents de notre organisation avaient choisi la Résistance pendant la seconde guerre mondiale et avaient participé à la Libération de Paris en août 1944.

Aujourd'hui la Préfecture de Police convoque ironiquement notre délégué Noam ANOUAR pour passer en conseil de discipline dans la **« salle des 167 policiers morts pour la libération de Paris »**. Les services du préfet de Police LALLEMENT cherchent-ils une revanche sur l'Histoire ?

Que reproche haute hiérarchie policière à notre délégué ? Des manquements, selon elle, aux devoirs d'exemplarité, d'obéissance, de réserve, aux obligations de rendre compte, de loyauté, et d'avoir fait preuve de négligence professionnelle.

Une mention spéciale au reproche d'avoir manqué au crédit et renom de la Police Nationale, qui trouve sa source dans l'article 5 du code de la fonction publique de 1941. Sous le régime Vichy on savait dompter les fonctionnaires récalcitrants. Quelques hiérarques seraient-ils nostalgiques de cette époque ? Surtout quand on sait l'acharnement hiérarchique à l'encontre de nos collègues supposés musulmans, car d'origine maghrébine.

Pour avoir porté la parole de notre organisation sur une gestion catastrophique du maintien de l'ordre, les failles dans les services de renseignement, qui aboutissent entre autre à l'affaire HARPON et à la mort de quatre de nos collègues, le racisme d'un minorité de nos policiers, qui peut [tuer nos propres collègues](#), l'opacité des enquêtes IGPN... en deux mots pour une police exemplaire et républicaine, il subit les foudres de nos hauts hiérarques.

Messieurs MACRON et CASTANER ont demandé des rappels déontologiques. Nous pensions que c'était auprès de nos collègues qui commettent des crimes et des délits et non contre les lanceurs d'alerte, qui les dénoncent pour tenter d'y mettre fin. D'ailleurs le ministre de l'Intérieur refuse de nous recevoir.

Notre haute hiérarchie se sert de la procédure disciplinaire pour briser les vies de nos collègues pas assez obéissants ou préférant une loyauté au peuple, plus qu'à leurs personnes. Il est temps de réformer notre institution pour mettre fin au temps des seigneurs et nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

Nous comptons sur un maximum de partage de l'information et sur toutes les personnes pouvant se rendre disponible le mercredi 5 février 2020 à partir de 13h00, devant la Préfecture de Police à Paris, métro 4 Cité ou RER B/C Saint Michel /Notre-Dame.